

- 2 SEP. 2020

République Française

Département de l'Hérault

D.R.C.L  
GREFFE - P.F.R.A.

Extrait du registre des délibérations

N° 36 - 2020

Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation 20/08/2020

Séance du 27 Août 2020.

Membres en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10 Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt, le Vingt Sept Août à 18 heures 30  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la  
présidence de Mr Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, BRUNEL -MINAZZO D, HOMBERT B,  
THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, KROGSDAHL A, STEHLE C, QUEVEREUX M  
Absents : NICAISE V

**Objet : Communication du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour l'année 2019**

Vu les articles L. 2224-5 et L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire Vallée de l'Hérault en date du 20/07/2020 adoptant le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour l'année 2019.

CONSIDERANT que ce rapport, une fois adopté, doit être présenté en conseil municipal par le Maire, au plus tard le 31 décembre 2020.

Sur le rapport et présentation de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

**PREND ACTE de la présentation**

**Du rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour l'année 2019.**

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture  
Le

Le Maire,  
SIEGEL R.



MORESMAU JP.

BRUNEL MINAZZO D.

HOMBERT B.

THEULE JC.

GILHET B.

VEDEL P.

NICAISE V.

KROGSDAHL A.

STEHLE C.

QUEVEREUX M.